

PERSONNEL DU CENTRE

Les membres du personnel du Centre sont disponibles pour :

- vous écouter ;
- vous informer ;
- vous aider ;
- vous diriger vers la ou les ressource(s) dont vous avez besoin.

Comment les trouver ?

En vous présentant au comptoir d'accueil du secrétariat ou en composant le numéro de téléphone suivant : 514 325-0201.

L'horaire du secrétariat est le suivant :

Lundi au vendredi

07h30 à 20h30 (le vendredi jusqu'à 20h00, fermé le soir en été)

Il est recommandé de vérifier la disponibilité de la personne que vous souhaitez rencontrer et, le cas échéant, de prendre un rendez-vous.

DIRECTION

Directeur

Adjoint en formation générale

Adjoint en formation professionnelle

La direction du Centre est responsable des activités du Centre, tant sur le plan administratif que pédagogique.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Conseiller pédagogique en formation générale

Conseiller pédagogique en formation professionnelle

La tâche du conseiller pédagogique consiste à donner un support pédagogique aux élèves et aux enseignants tant au niveau de l'accueil, de l'apprentissage et de l'évaluation. Il doit aussi veiller au respect des règles établies par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant les programmes d'études et la sanction.

Plus spécifiquement, à l'éducation des adultes, le conseiller pédagogique détermine le parcours académique de l'élève et produit le profil de formation indiquant les matières requises au but professionnel choisi. En formation professionnelle, le conseiller pédagogique s'occupe de la promotion, des visites des départements, de la gestion des équivalences scolaires, de l'organisation pédagogique des dossiers de formation sur mesure, des récupérations, des reprises d'examens ou de compétences et des dossiers de reconnaissance des acquis.

CONSEILLER D'ORIENTATION

Son rôle est :

- d'aider l'élève à identifier un but professionnel qui lui correspond et l'inspire ;
- d'informer sur les formations et les professions ;
- d'apporter, au besoin, un support à l'élève et lui fournir les références appropriées afin qu'il puisse atteindre ses objectifs d'apprentissage, personnels et professionnels ;
- d'accompagner les élèves qui effectuent une demande d'admission en formation professionnelle ou collégiale ;
- planification pour les élèves d'un jour;
- évaluer les difficultés rencontrées par l'élève dans ses apprentissages.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec le conseiller d'orientation en vous présentant au local G-140.

PSYCHOÉDUCATRICE

Son rôle est d'intervenir auprès des élèves qui ont des difficultés au niveau de leur santé mentale, leurs comportements en classe et leur organisation en classe. Collabore avec les enseignants afin de mettre en place des techniques d'intervention pour assurer le bon fonctionnement des élèves en difficulté.

ORTHOPÉDAGOGUE

Son rôle est d'intervenir auprès des élèves qui ont des difficultés en lecture, en écriture et en mathématiques. Elle collabore avec les enseignants afin de mettre en place des stratégies d'apprentissage adaptées aux besoins de l'élève.

TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL (TTS)

TTS de jour :

TTS de soir :

Son rôle est d'accompagner les élèves ayant des problèmes d'ordre personnel, familial, social ou autre pouvant affecter son comportement ou son projet scolaire

LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT

(Horaire de jour)

(Horaire de soir)

Le personnel du secrétariat peut vous rendre les services suivants :

- recueillir une justification d'absence ;
- inscriptions et réinscriptions ;
- renseignements sur votre dossier scolaire ;
- changement d'adresse et/ou de téléphone ;
- vente des volumes et des guides d'apprentissage ;
- vente des vignettes de stationnement ;
- formulaire de prêts et bourses ;
- formulaires à compléter (STM et autres) ;
- attestation de fréquentation au Centre ;
- remplir la fiche de suivi pour les élèves présents par l'entremise d'Emploi Québec ;
- consignation d'un rapport d'accident survenu au Centre.

MAGASIN SCOLAIRE (FP)

Magasiniers :

Le magasin scolaire met à votre disposition de nombreux outils nécessaires à vos apprentissages.

Horaire du magasin : 7h45 @ 15h45 ou 22h00¹

¹ Le magasin est ouvert jusqu'à 22h00 lorsqu'il y a des groupes de formation professionnelle de soir.

SALLE D'EXAMENS (FGA)

Horaire de la salle d'examens :

Mercredi et jeudi

18h15@ 21h30

ENTRETIEN

Les préposés à l'entretien accomplissent une tâche essentielle au bon fonctionnement du Centre. Nous demandons la collaboration de tous afin de nous aider à vivre dans un environnement propre et sain.

Concierges :

SÉCURITÉ

Nous tenons beaucoup à ce que les personnes qui fréquentent notre Centre puissent bénéficier d'une atmosphère propice à l'apprentissage. Un agent voit à la sécurité des lieux et veille au respect du code de vie. L'agent, ou un autre membre du personnel peut vous demander de présenter votre carte étudiante en tout temps afin de confirmer que vous êtes bien inscrit au Centre.

Agents de sécurité :
